

Gender Inequalities and Education in Chad: An Analysis of Disparities in the Baccalaureate

Djimouko Sabine

Enseignante Chercheure, Université de N'Djamena

Résumé

Cette recherche a analysé les inégalités de genre observées pour les candidatures aux examens du Baccalauréat au Tchad. Pendant longtemps le système éducatif tchadien éprouve de sérieuses difficultés pour atteindre l'indice de parité scolaire (IPS) égal à 1. Elle montre aussi des avancées notables en termes de disparités en genre malgré les faibles taux d'achèvement scolaire. La méthodologie adoptée est mixte (quantitative et qualitative), utilisant des questionnaires, des entretiens semi-directs et une analyse documentaire pour recueillir des données riches en informations. La population cible est constituée des apprenants inscrits au Bac de 2015 à 2024, les enseignants, les parents d'élèves et les autorités de l'ONECS. Pour l'échantillonnage, la technique de boule de neige et celle de choix non raisonné ont été utilisées.

En termes de résultats, 40% seulement des candidatures sont celles des filles, 60% sont de la série A4 en 2024 alors qu'en 2015 et 2016, la proportion de ces candidatures étaient respectivement à 25 et 27%. La série D enregistre moins de candidature féminine chaque année. En 2015 et 2016, les filles représentaient respectivement 14 et 24% des candidats au Bac. La série C, est hautement masculinisée avec un taux de candidature extrêmes faible (5% en 2015 et 4% en 2016). En série A, on enregistre chaque année un pourcentage relativement assez élevé des candidatures féminines (41% en 2024 ; 38% en 2023). Dans les écoles arabophones, on a remarqué que les tendances sont inversées (plus de candidatures féminines que celles des garçons). Selon les résultats de l'expertise collective genre, la plupart des parents, surtout ceux issus de la religion musulmane considèrent l'école occidentale comme une porte ouverte à la dépravation des mœurs du fait qu'elle permet aux filles d'être en contact avec les garçons et autres valeurs dépravantes. En termes de perspectives pour l'égalité de sexe au Bac, il faut promouvoir l'élaboration d'une politique éducative intégrant le genre à toutes les échelles.

Mots-clés: Baccalauréat, Inégalités de sexe, éducation inclusive, masculinité hégémonique

his research analyzed the gender inequalities observed for applications to the Baccalaureate exams in Chad. For a long time, the Chadian education system has had serious difficulties in achieving the school parity index (IPS) equal to 1. It also shows notable progress in terms of gender disparities despite low school completion rates. The methodology adopted is mixed (quantitative and qualitative), using questionnaires, semi-direct interviews and documentary analysis to collect data rich in information. The target population consists of learners registered for the Baccalaureate from 2015 to 2024, teachers, parents of students and ONECS authorities. For sampling, the snowball technique and the non-reasoned choice technique were used. In terms of results, only 40% of applications are from girls, 60% are from the A4 series in 2024 while in 2015 and 2016, the proportion of these applications was 25 and 27% respectively.

Series D records fewer female applications each year. In 2015 and 2016, girls represented 14 and 24% of Baccalaureate candidates respectively. Series C is highly masculinized with an extremely low application rate (5% in 2015 and 4% in 2016). In series A, a relatively high percentage of female applications is recorded each year (41% in 2024; 38% in 2023). In Arabic-speaking schools, it has been noted that the trends are reversed (more female applications than male applications). According to the results of the collective gender expertise, most parents, especially those from the Muslim religion, consider Western schools as an open door to the depravity of morals because they allow girls to be in contact with boys and other depraved values. In terms of prospects for gender equality in the Baccalaureate, it is necessary to promote the development of an educational policy integrating gender at all levels.

Keywords: Baccalaureate, Gender Inequalities, Inclusive Education, Hegemonic Masculinity

1. Introduction/Contexte

Le système éducatif Tchadien est confronté au défi de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école en l'occurrence les filles. L'éducation étant un droit fondamental, l'accès à ce précieux sésame doit être garanti par les gouvernants à leurs différentes populations. En effet, la loi n°16 /PR/2006 portant orientation du système éducatif Tchadien stipule en son article 4 que : « Le droit à l'éducation et à la formation est reconnu à tous sans distinction d'âge, de sexe, d'origine régionale, sociale, ethnique ou confessionnelle. L'éducation est une priorité nationale absolue et l'Etat garantit l'éducation fondamentale aux enfants de six (06) à seize (16) ans ». Mieux encore, l'article 38 mentionne que « l'enseignement supérieur est ouvert à tous les candidats titulaires du Baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de tout autre diplôme admis en équivalence ». Toutes ces dispositions sont arrimées à la vision de l'axe 4 des objectifs de développement durable (ODD4) qui projette d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité à égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Aussi, l'ODD5 s'attèle à parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Or, Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, le taux d'achèvement de l'enseignement primaire était de 38 % en 2021 pour les filles et de 49 % pour les garçons. Cependant, les taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire révèlent une chute considérable, avec seulement 14,1 % des filles et 24,2 % des garçons. Les taux bruts de scolarisation dans l'enseignement secondaire révèlent un écart entre les sexes, avec 18 % de filles scolarisées contre 30 % de garçons. Le faible niveau d'éducation, en particulier pour les filles, est dû en partie au nombre relativement élevé de mariages d'enfants et de grossesses précoces. Le taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur était de 3 % pour les femmes en 2018, contre 6 % pour les hommes.

Le système éducatif tchadien se positionne parmi ceux les moins efficaces selon l'évaluation PASEC (Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Confemen) 2014 en début de scolarité car une grande proportion des élèves (82% en langue et 52% en mathématiques) ne maîtrise pas les connaissances et compétences considérées comme suffisantes pour poursuivre une scolarité dans de bonnes conditions.

Selon le Plan Intérimaire de l'Education du Tchad 2018-2020 (PIET), d'importantes disparités existent entre les régions et le genre. Le taux brut de scolarisation (TBS) par région se situe entre 21% (Ennedi Est) et 147,1% pour le Logone oriental. La ville de N'Djamena enregistre un TBS de 153%. Le même type de disparité est enregistré dans l'accès. Les régions du Nord, particulièrement les régions du Borkou (TBA 54,7%), de l'Ennedi Est (TBA 14,9%) et de l'Ennedi Ouest (TBA 47,8%) connaissent d'importants problèmes d'accès et d'équité. Le taux brut d'accès (TBA) qui était de 121,5% (dont 108,7% pour les

filles) en 2014 s'est également amélioré. Toutefois, ce taux cache bien d'irrégularités : 41% des enfants dépassent l'âge légal de scolarisation ; 12% ont l'âge de 5 ans ; 47 % seulement ont l'âge requis pour entrer au CP1. Aussi, à l'université, le nombre d'étudiants dans les établissements publics et privés est passé de 44 738 en 2016 à environ 62 779 en 2020. La part du public passera de 78,8% en 2016 à 68,3% en 2020.

Malheureusement, ces données montrent un aperçu peu reluisant de la qualité du système éducatif. En effet, selon plusieurs enquêtes réalisées en 2023 par le MESRSFP, le MENPC, l'UNICEF, nombreux sont les facteurs qui expliquent ces difficultés du maintien des enfants à l'école en particulier les filles : les pesanteurs socioculturelles, la religion, l'insécurité territoriale, les grossesses précoces, les violences basées sur le genre, le taux de chômage, d'analphabétisme et de pauvreté ainsi que la fuite de responsabilité des parents.

Cette recherche portée dans une dynamique exploratoire vise à analyser les disparités liées à la candidature des apprenants aux examens de fin de cursus secondaire qu'est le Baccalauréat ; un précieux sésame pour l'entrée à l'université ou à la vie professionnelle.

2. Problématique

Selon l'ONG One, plus de 130 millions de filles n'ont toujours pas accès à l'école. Neuf (09) des dix (10) pays du monde où les filles ont le moins accès à l'éducation sont en Afrique avec le Soudan du Sud en tête où seulement 15,93 % des filles ont accès à l'éducation. Il est suivi par la République Centrafricaine (17,75 %), le Niger (21,50 %), le Tchad (27,16 %), le Mali (29,28 %) et la Guinée (30,35 %). Ces statistiques montrent bien qu'il reste encore du chemin à parcourir pour l'égalité Femme-Homme dans le monde.

Au Tchad, les taux de disparités entre filles et garçons sont évalués à partir de trois indicateurs : le taux brut de scolarisation (TBS), la proportion filles-garçons et le taux de réussite scolaire. Pour cette étude, les taux de réussite ne sont pas considérés, nous considérerons la proportion des filles et des garçons candidat-e-s au baccalauréat du second degré, dans les séries A, D, C d'expression des deux langues officielles du Tchad.

En effet, le constat général est que les informations statistiques concernant le baccalauréat des années 2015 à 2024 montrent qu'il existe des disparités dans les résultats. Ces disparités mettent en exergue les inégalités qui s'observent chaque année.

La présente analyse se focalise sur les statistiques du Baccalauréat du second degré durant ces dix (10) dernières années afin de ressortir les cas de disparité et d'inégalité de genre et expliquer la rareté des filles en général dans l'enseignement supérieur et leur quasi-absence dans certaines filières.

En effet, **la principale question qui** nous servira de fil conducteur dans cette réflexion est la suivante : **quelles sont les inégalités observées dans les résultats du Bac durant les dix dernières années ?** Cette analyse permet d'indexer les facteurs d'inégalités de genre dans l'enseignement, afin de faire progresser l'égalité FH.

Ces données sont très importantes pour analyser l'approche genre et l'égalité FH qui sont absentes au sein de l'Office Nationale des Examens et Concours du Supérieur (ONECS).

2.1 Intérêt et objectifs de la recherche

L'objectif principal de ce travail est d'analyser les disparités de genre en faisant un état des lieux des écarts entre les candidatures des garçons et celles de filles pendant les dix dernières années.

De façon spécifique, cette analyse cherche à :

1. apprécier les écarts entre les statistiques des garçons et des filles aux résultats du Baccalauréat des années 2011- 2024 sur la base des statistiques de l'ONECS ;
2. déterminer les facteurs qui contribuent à ces écarts ;
3. proposer des stratégies pour réduire les disparités et favoriser la réussite éducative de tous les élèves.

3. Cadre conceptuel de la recherche

Pour un cadrage théorique, quelques littératures et auteurs ont fait l'objet de lecture. Ainsi, cette partie regroupe la posture féministe adoptée et les concepts clés en lien avec le sujet.

3.1 Posture féministe adoptée

La littérature en sciences sociales sur les masculinités est très marquée par la notion de « masculinité hégémonique », depuis ses premières formulations théoriques par Raewyn Connell et ses collègues dans les années 1980 (Carrigan et al.). La masculinité hégémonique renvoie à l'ensemble des pratiques qui rendent possible la domination masculine. Ainsi, notre étude va s'appuyer sur la théorie de Raewyn Connell qui permet d'analyser les processus de hiérarchisation, de normalisation et de marginalisation des masculinités.

Cette théorie dénonce des sociétés trop patriarcales où les hommes règnent en maître sans partage. Ainsi, les filles/femmes sont dominées dans tous les domaines notamment dans l'éducation comme c'est le cas dans l'inscription des candidats au Baccalauréat au Tchad.

La théorie de masculinité hégémonique favorise les constructions sociales et la domination du sexe masculin. Toutefois, elle constitue un instrument de mesure et d'analyse des différentes disparités qui peuvent être observées dans une famille, communauté, école et société. Ainsi, elle permet d'apporter des réponses palliatives afin de lutter contre toutes les formes de discrimination liées au genre en particulier dans le domaine de l'éducation.

3.2 Clarification des concepts clés

La clarification des concepts en lien avec l'objet d'étude est fondamentale pour une compréhension harmonieuse et équitable.

Droit à l'éducation : L'éducation est fondamentale. Selon Emile Durkheim (2017), elle est une sorte d'idéal à atteindre, capable de transformer l'élève en un être social. L'UNICEF en fait un droit fondamental qui représente les espoirs, les rêves et les aspirations de millions d'enfants et de familles partout dans le monde. Alors, le droit à l'éducation est l'accès à toutes les ressources de connaissances et savoirs contribuant à la transformation intellectuelle, psychologique, physique, économique et sociale d'un individu comme le stipule si bien les articles 28 et 29 de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Scolarisation : c'est l'action de scolariser, d'admettre un enfant ou un groupe d'enfants à suivre l'enseignement d'un établissement scolaire selon un programme ou curriculum bien défini (Emile Genouvrier, 2001). Economiquement, la scolarisation est définie comme un investissement avec des dépenses qui n'engendreront des bénéfices que des années plus tard.

Taux de scolarisation : Le taux de scolarisation est le rapport entre le nombre d'élèves, d'étudiants et d'apprentis en formation initiale d'un âge déterminé, inscrits dans un établissement d'enseignement, et le nombre de jeunes de cet âge. C'est également le nombre d'étudiants ayant l'âge officiel de fréquenter un niveau d'enseignement donné qui sont inscrits dans n'importe quel niveau d'enseignement, exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge officiel correspondant (UNESCO, 2020).

Empowerment : c'est à la fois un objectif et un processus par lequel les individus et les groupes de personnes développent leur pouvoir d'action et de transformation de leur environnement et leur contexte de vie. Ce processus repose sur le développement de la conscience critique individuelle et collective, l'identification et le questionnement des relations de pouvoir et de domination qui sont les racines de l'inégalité avec pour but l'équité et la justice sociale (Médecin du Monde, 2015).

À l'école, l'empowerment est compris comme étant un processus ou une approche visant à permettre aux élèves d'augmenter leur pouvoir d'action et de décision sur leurs apprentissages et, plus généralement sur la vie en communauté au sein de l'école. L'empowerment renforce l'estime de soi et la confiance en soi des élèves et favorise leur sens critique, leur capacité de prise de décision ainsi que leur capacité d'action. Le climat scolaire ainsi que la satisfaction des élèves, des enseignant-e-s et des parents sont ainsi favorisés (Réseau d'Ecoles21, 2023).

Inégalités de genre : Les inégalités de genre désignent les déséquilibres entre hommes et femmes en matière de réalisation individuelle. Obstacles majeurs au développement humain, elles sont mesurées depuis 2010 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) par l'Indice d'inégalités de genre (IIG). Les inégalités de genre se manifestent dans tous les aspects de l'éducation, des infrastructures aux programmes, des politiques de vie scolaire aux outils didactiques, de la pédagogie au corps enseignant. Souvent les inégalités sont au détriment des filles, parfois au détriment des garçons (AFD, 2015).

Pesanteurs socioculturelles : elles sont définies comme des forces d'inertie, des attitudes de résistance spécifiques à un groupe donné, qui se veut conservateur et très attaché aux traditions culturelles, qui ne militent pas toujours en faveur d'un changement social utile ou non, face à l'évolution (Fourn E., 2007).

3.4 Approche méthodologique de la recherche

Cette recherche est de nature mixte mais à fortes données quantitatives illustrant les disparités notables au niveau des candidatures féminines et masculines au Bac lors des dix (10) dernières années au Tchad.

Pour N'DA P. (2006), l'approche quantitative, d'investigation vise à recueillir des données observables et quantifiables. Elle se fonde sur l'observation des faits, des événements, des conduites, des phénomènes existants indépendamment du chercheur. La recherche vise ici à décrire, à expliquer, à contrôler, à prédire. Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives des tableaux et graphiques, des analyses statistiques de recherche de liens entre les variables ou facteurs, des analyses de corrélation ou d'association, etc. Elle part d'une méthodologie planifiée à l'avance qui fournira des observations particulières. Quant à l'approche qualitative, H. P. Sawadogo (2022) souligne qu'elle regroupe des perspectives diverses en termes de bases théoriques, de techniques de recueil et d'analyse des données. Elle utilise une démarche rigoureuse et un processus de recueil d'informations qui tiennent compte du contexte social. Pour Muchielli (1996 : 8), l'originalité de la recherche qualitative réside dans « l'approche des phénomènes humains ou sociaux par l'expérience sensible, en particulier celle des acteurs sociaux en cause ».

La population cible de cette étude est constituée des élèves inscrits au Bac de 2015 à 2024, les enseignants, les parents d'élèves et les autorités de l'ONECS. Pour l'échantillonnage, la technique de boule de neige est utilisée pour les apprenants. Aussi, les parents des apprenants sont enquêtés. Toutefois, certains parents, faute d'agenda stable ont manqué à notre sollicitation. Pour les enseignants et les autorités de l'ONECS, nous avons adopté la technique de choix non raisonné.

Comme échantillon, les statistiques des dix (10) dernières années des candidats du baccalauréat des séries A, D, et C des deux langues ont été recueillies. Nous avons interrogé à l'aide d'un guide d'entretien 45

parents, 25 enseignants et 05 autorités de l'ONECS. Cette enquête qualitative à travers un entretien semi-direct permet de recueillir leurs avis sur la question.

Pour le traitement des données quantitatives, les questionnaires sont dépouillés manuellement, saisis dans le masque de données (Excel 2013 et SPSS 25) puis analysés et interprétés. La méthode de triangulation est utilisée à des fins de validation pour la réalisation des synthèses de sorte à répondre favorablement aux objectifs de la recherche. Concernant les données qualitatives, les données issues des entretiens sont codifiées, transcrites, thématiques à travers un tri-thématique puis analysées selon la technique de L. Bardin (1989).

3.5 Difficultés rencontrées

La collecte des données dans le cadre de cette recherche a connu quelques difficultés. En effet, compte tenu de la sensibilité du sujet, certains acteurs, notamment les filles, les parents et les autorités ont éprouvé de difficultés à répondre à certaines questions. Il est également important de noter que les parents, les enseignants et les autorités de l'ONECS, pour des raisons professionnelles, n'ont pas pu répondre à notre sollicitation. Pour certains, nous avons dû recourir à un questionnaire numérisé dont la conception est faite sur Google Form et envoyée par Whatsapp afin qu'ils puissent apporter leurs contributions.

Quant aux apprenants, il était difficile de les joindre puisque certains ne disposent de téléphone portable, d'autres sont dans des zones dont la couverture internet fait défaut. Il faut aussi noter que certain-e-s étudiant-e-s ayant eu déjà le Bac sont partis pour des études universitaires à l'étranger.

Cette situation a exigé une gestion minutieuse du calendrier des entretiens, impliquant parfois des attentes prolongées.

Les statistiques des examens des dix années ont été fournies par le Directeur Général de l'ONEC.

4. Présentation, analyse et interprétation des résultats

1. Présentation des statistiques des candidats au Bac 2024 : une véritable illustration des disparités

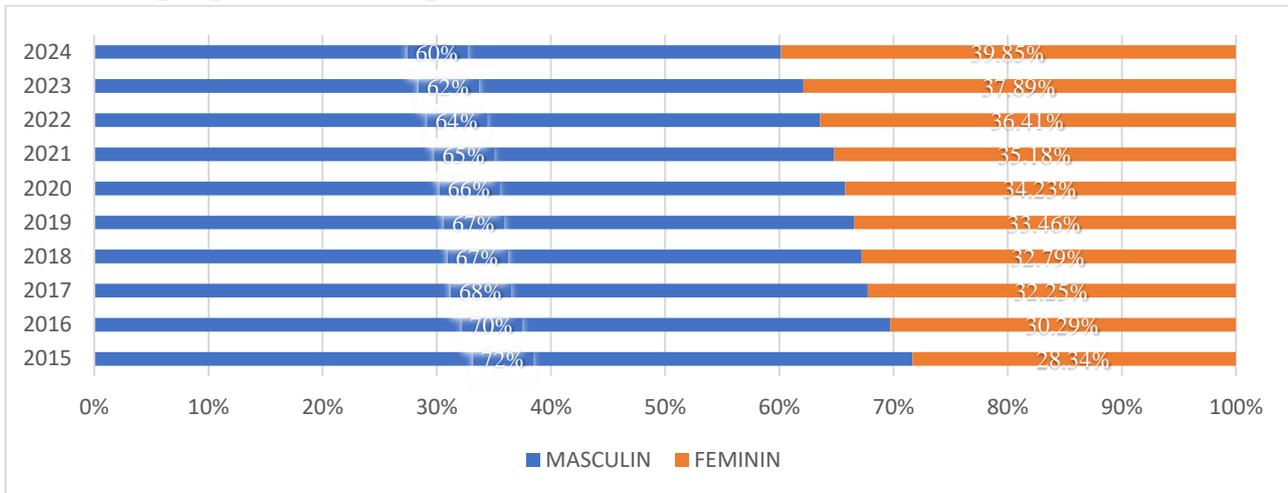
L'examen de la statistique des candidats inscrits au Baccalauréat 2024 révèle que :

- 93 605 candidats sont régulièrement inscrits ;
- 43% de ces candidats sont à N'djaména,
- 40% sont du genre féminin ;
- 8% de régime libre ;
- 4% des étrangers ;
- 31% de séries scientifiques et techniques ;
- 60% sont de la série A4.

2. Aperçu des statistiques d'inscription au Baccalauréat de 2015-2024 pour une analyse des inégalités de genre dans le système éducatif au Tchad

Les différents graphiques ci-dessous présentent le degré d'inscription aux examens du Baccalauréat lors des dix (10) dernières années.

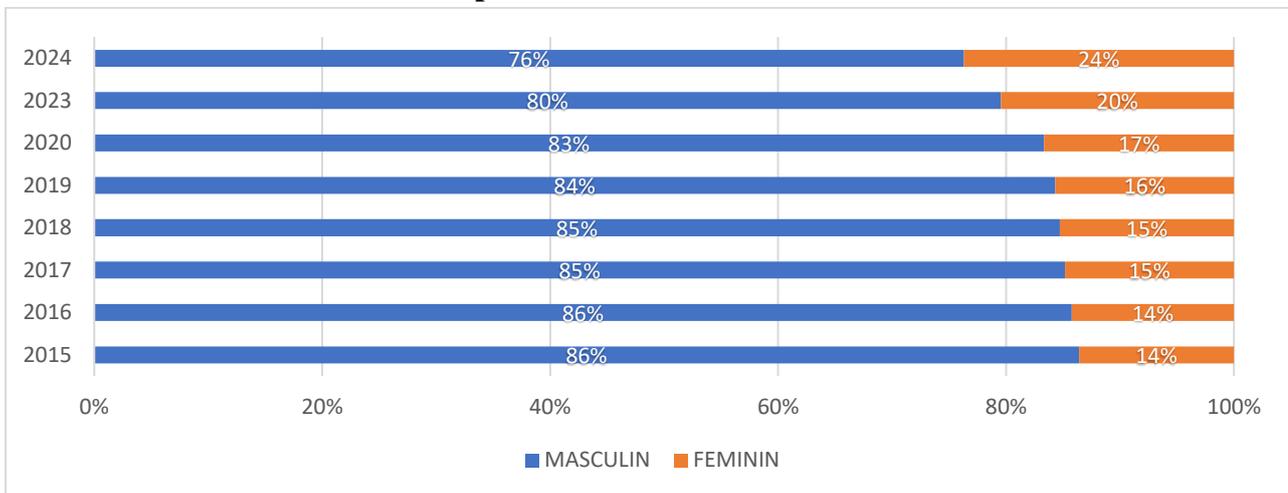
Graphique 1 : Faible représentativité des filles au bac durant les 10 dernières années



Source : ONECS, 2024

En observant ce graphique, on relève de manière générale une faible représentativité des filles pendant les dix dernières années. Cependant, on note aussi une progression linéaire de la représentativité féminine pendant cette période. Selon les autorités de l'ONECS, cette progression est due aux efforts du gouvernement et ses partenaires qui œuvrent énormément pour le maintien des filles à l'Ecole.

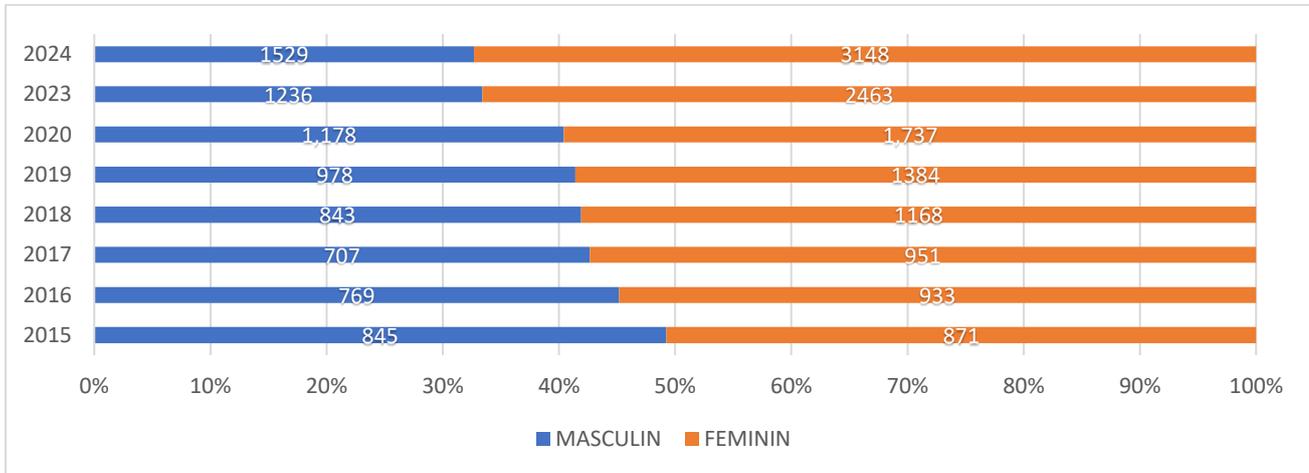
Graphique 2 : Disparité du genre : une faible représentativité des filles dans la série scientifique D pendant les dix dernières années



Source : ONECS, 2024

Il est important de noter que sur le graphique 2, on observe un taux assez faible des filles présentées annuellement au bac. On remarque aussi que le plus faible taux est enregistré en 2015 avec 14% de filles contre 86% de garçons. Il faudrait également noter qu'une dynamique de croissante de l'effectif des filles dans cette série est observable. En dix années leur affectif est parti du simple au presque le double : 14% en 2015 et 24% en 2024. Cette croissance même si elle est lente, mérite d'être encouragée.

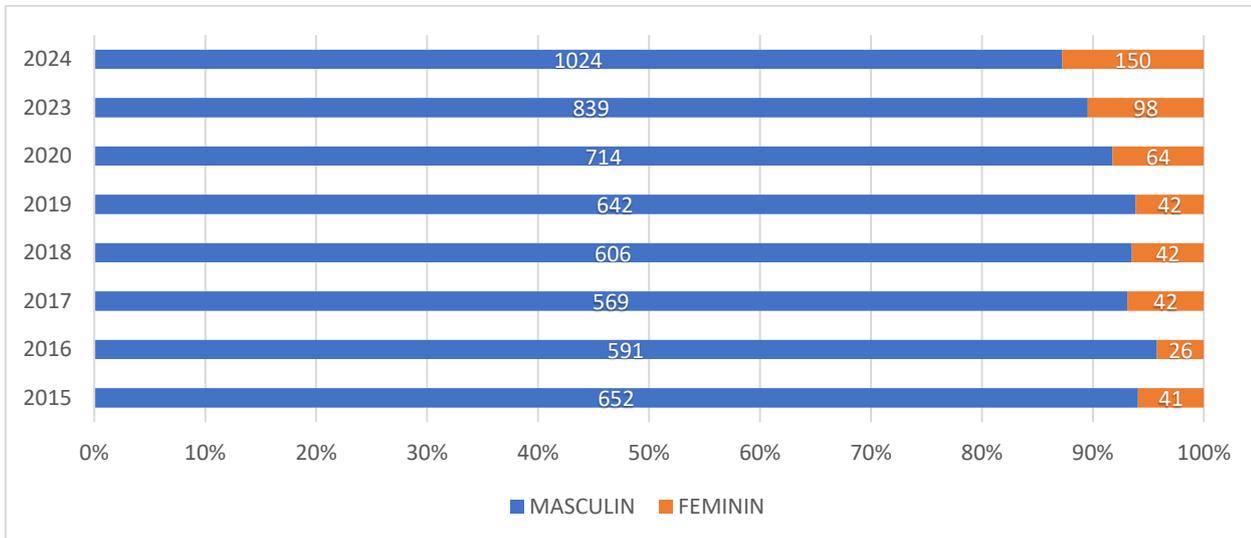
Graphique 3 : Disparité du genre : faible représentativité des garçons dans la série scientifique D-Arabe pendant les dix dernières années



Source : ONECS, 2024

Contrairement à la série D francophone, les filles sont majoritaires en série D arabe. Le plus faible taux (51%) est enregistré en 2015. En 2023 et 2024, la représentativité des filles s’élève respectivement à 66% et 67%.

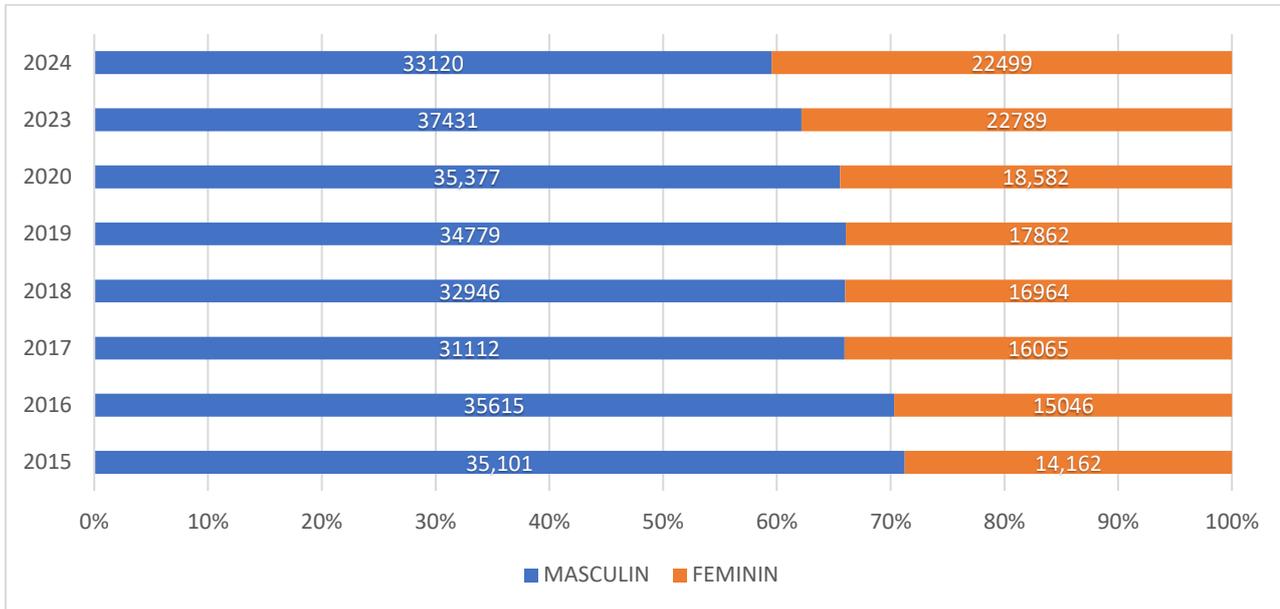
Graphique 4 : Disparité du genre : faible représentativité des filles dans la série scientifique C pendant les dix dernières années



Source : ONECS, 2024

En série C, de 2015 jusqu’en 2020, la proportion des filles présentées au bac était inférieure à 10%. Selon une étude menée par l’UNICEF/Tchad, le faible taux des filles dans les filières scientifiques est dû à leur faible compétence dans les sciences pures.

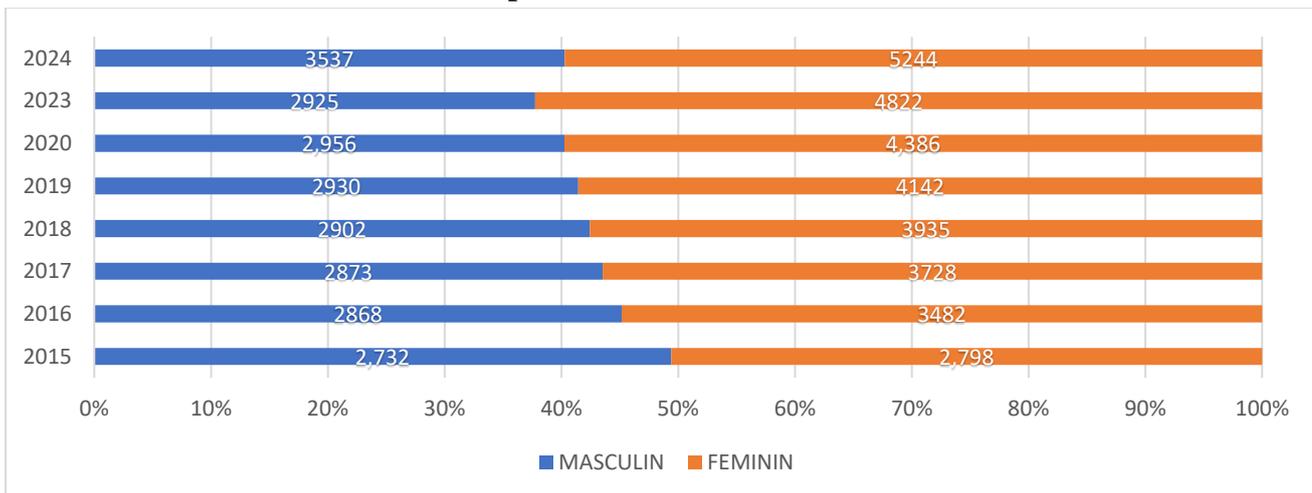
Graphique 5 : Disparité du genre : faible représentativité des filles dans la série littéraire A4 pendant les dix dernières années



Source : ONECS, 2024

Même si une amélioration est observée sur la période considérée, la proportion des filles candidates au baccalauréat littéraire de la section francophone reste inférieure à celle des garçons inscrits dans la même série.

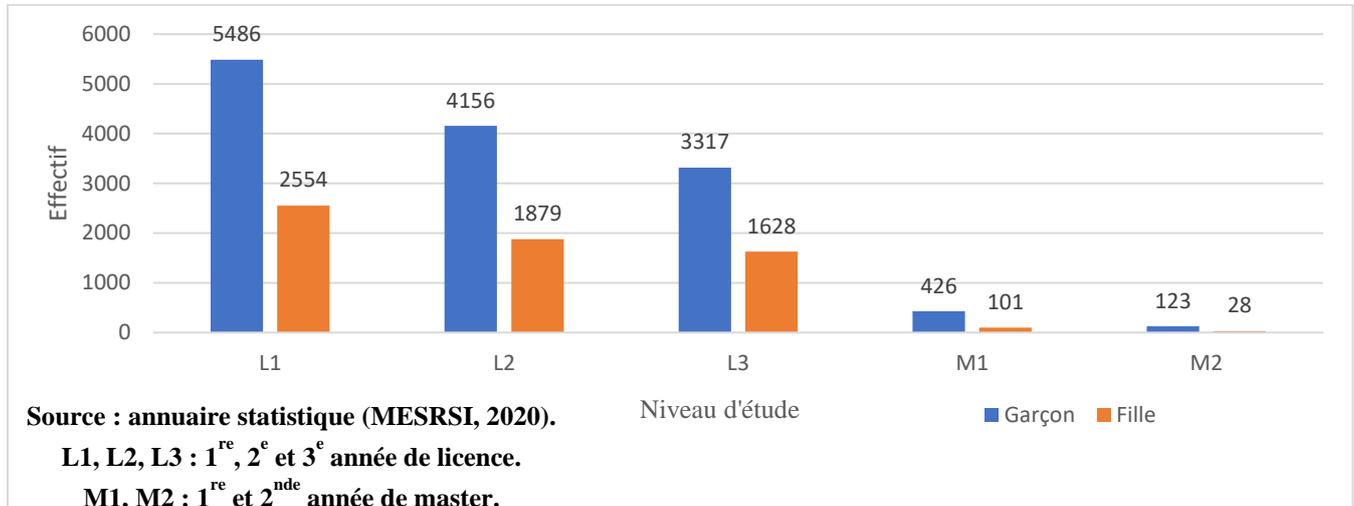
Graphique 6 : Disparité du genre : faible représentativité des garçons dans la série littéraire A-Arabe pendant les dix dernières années



Source : ONECS, 2024

Contrairement aux autres séries, les filles sont assez nombreuses en série A à postuler pour le bac A-Arabe. En 2024, elles représentent 40% des candidatures. En Série A arabe, elles sont 59,72%.

Graphique 7 : effectifs des étudiants selon le sexe et le niveau d'étude (Année académique 2019 - 2020)



Source : ONECS, 2024

Sur le graphique 7 on voit une faible représentativité des étudiantes dans les différentes facultés qui n'est que la conséquence d'un faible taux de filles ayant atteint le niveau Terminal de l'enseignement secondaire. Ce constat mérite une analyse scientifique pour une meilleure compréhension.

5. Analyse et interprétation globale des données présentées

Une seule province (N'Djaména) enregistre 43% des candidatures en 2024. Les 57% des candidatures sont réparties dans les 22 autres provinces. 40% seulement des candidatures sont celles des filles, 60% sont de la série A4 en 2024 alors qu'en 2015 et 2016, elles étaient respectivement à 25% et 27%. La série D enregistre moins de candidature féminine chaque année. En 2015 et 2016, les filles représentaient respectivement 14% et 24% des candidats au Bac. La série C, est hautement masculinisée avec un taux de candidature extrêmement bas (6% en 2015 et 4% en 2016). En série A, on enregistre chaque année un pourcentage relativement assez élevé des candidatures féminines (41% en 2024 ; 38% en 2023).

Selon le recensement de la Direction de la planification et des statistiques MESRI, les jeunes femmes représentent moins de 20% de l'effectif global de la population étudiante du pays et sont pour la plupart en 1^{ère} année de Licence.

Dans les écoles arabophones, on a remarqué que les filles sont plus nombreuses que les garçons. Par conséquent, on constate que les candidatures féminines sont plus nombreuses que celles des garçons. Au niveau des différentes filières d'enseignement de la langue arabe, contrairement à l'enseignement dans la langue française, les filles dominent partout, que cela soit dans les filières scientifiques que dans les filières littéraires. Le fort effectif des filles dans les établissements d'enseignement en langue arabe et au Bac s'explique en partie par la préférence des parents à inscrire les filles dans les Ecoles arabophones.

On observe également des disparités géographiques dans les établissements privés du supérieur avec des proportions qui varient selon les provinces. En effet, le nombre des étudiantes est supérieur à celui des étudiants dans les provinces de Mandoul, Ouaddaï, Logone oriental et le Moyo-Kebbi Est. En revanche, les autres provinces comptent plus de garçons.

D'après l'enquête qualitative effectuée auprès des parents, enseignant-e-s et responsables de l'ONECS, ce chiffre est relatif au faible taux de candidature au Bac et aux abandons constatés entre chaque cycle. Selon le ministère de l'éducation national et de la promotion civique (MENPC), cette disparité est observée

dès la fin du CE2 avec une chute considérable de l'effectif des filles. Pour l'inspectrice Générale de l'enseignement supérieur, en général le passage à ce niveau (CE2) correspond à l'âge de 09 à 10 ans. A cet âge, les filles sont plus sollicitées pour accompagner les mères dans les tâches ménagères, surtout, pour la corvée d'eau et la garde d'enfant. Certaines familles qui n'ont pas la possibilité de payer les domestiques préfèrent garder les filles à la maison pour les tâches ménagères. Selon Djimouko et al, (2023), les inégalités FH (...) n'existent pas par hasard. Elles sont la conséquence de différents facteurs cumulés.

Selon nos répondants, la faible représentativité de la candidature des filles au Bac dépend de la place que les familles donnent à la fille : « [...] l'école, ce n'est pas ta place. Tu as ta place ici à la maison, tu as ta place chez ton mari, tu dois plutôt rester à la maison, apprendre à comment préparer à manger pour que tu puisses t'occuper de ton mari, mais tu n'as pas le temps à perdre à l'école » (une enseignante-chercheuse, N'Djamena, 1^{er} décembre 2022) à Djimouko et al 2023. Ces normes sociales expliquent pourquoi en dépit de mesures prises par le MESRI accordant en majorité une priorité aux filles à l'entrée à l'université, les filles sont très peu à se présenter au Bac, rares au niveau supérieur et quasi absente dans les filières scientifiques et techniques.

Cette situation est différente de celle que nous avons observée dans les écoles et facultés arabophones au Tchad. En effet, selon les résultats de l'expertise collective genre, la plupart des parents, surtout ceux issus de la religion musulmane considèrent l'école occidentale comme une porte ouverte à la dépravation des mœurs du fait qu'elle permet aux filles d'être en contact avec les garçons et autres valeurs dépravantes. Pour ces parents, il est important d'inscrire les filles dans les écoles coraniques.

1. Perspectives pour la réduction des inégalités au Baccalauréat au Tchad

L'éducation étant un besoin fondamental pour la construction et la consolidation de la personnalité, toute personne a le droit de bénéficier de ce privilège sans aucune distinction de sexe, de classe sociale ou de religion. Ainsi, la lutte contre des inégalités dans les candidatures au Baccalauréat au Tchad nécessite des dispositions préalables. Au nombre de ces dispositions idoines, il faut mentionner :

- L'élaboration d'une politique éducative intégrant le genre à toutes les échelles en impliquant l'ensemble des couches sociales ;
- La sensibilisation des têtes couronnées, les leaders religieux, les parents d'élèves sur la nécessité de la scolarisation, du suivi et de l'achèvement scolaire des enfants sans aucune distinction de sexe ;
- La promulgation des lois luttant contre les violences basées sur le genre, la déscolarisation et l'exploitation à des buts personnels des enfants en âge de scolarisation ;
- La lutte contre toutes formes de violence sexuelle, grossesses précoces et les aventures ambiguës ;
- La création des emplois par l'Etat pour les jeunes diplômés ;
- La promotion des filières scientifiques telles que les Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (STIM) pour tous les enfants en particulier les filles ;
- La création des crèche et garderies pour les élèves et étudiantes mères ;
- L'organisation des journées d'Excellence des jeunes filles scolarisées ;
- Intégrer les modules de la pédagogie sensible au genre dans les curricula de la formation initiale et du développement professionnel continu des enseignants à tous les niveaux et dans l'éducation formelle et non formelle, et inclure des cadres de suivi des résultats scolaires pour accroître la sensibilité au genre des enseignantes et enseignants/animatrices et animateurs en alphabétisation ;

- Introduire une politique de discrimination positive en faveur des femmes en matière de recrutement et de développement professionnel continu, afin d'accroître le nombre d'enseignantes/pédagogues en science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM);
- Mettre en place une politique nationale intégrant la dimension genre sur les conditions de travail et de vie des jeunes diplômés pour assurer des niveaux de vie de qualité ;
- Intégrer la dimension genre dans les cadres nationaux qui guident l'élaboration des matériels d'enseignement et d'apprentissage afin d'assurer leur pertinence à la fois pour les enseignantes et les enseignants et pour les apprenantes et les apprenants ;
- Compiler un recueil des cadres d'évaluation de l'apprentissage, qui ont intégré avec succès la dimension genre dans les tests sur les compétences fondamentales, dans l'analyse des résultats, l'établissement des rapports et leur utilisation ;
- Élaborer un système pour identifier et récompenser les enseignants dévoués et innovants dont les approches d'apprentissage prennent en compte les différences de situation entre les apprenantes et les apprenants.

Conclusion

L'école est une puissante arme de changement et contribue à long terme à la stabilité socio-économique. L'éducation des filles est un levier de développement durable. Cependant, pendant plusieurs décennies les garçons sont toujours plus nombreux que les filles à présenter leurs candidatures au Bac, même si les écarts ont tendance à se réduire avec un indice de parité sur qui augmente de 0,1 à 0,4 entre 2015 et 2024. Une enquête réalisée par le MESRI révèle que dans les institutions d'enseignement supérieur, les garçons sont sept (07) fois plus nombreux que les filles durant l'année académique 2007-2008 (15 871 contre 2 369) et trois (03) fois plus durant celle de 2019-2020 (49 096 contre 18 985). Cette situation met en exergue les inégalités qui apparaissent évidemment comme des indicateurs de difficulté de la réalisation des ODD 5 et 10.

Le succès de la scolarisation obligatoire implique la scolarisation des filles qui constituent plus de la moitié des enfants non scolarisés (au Tchad, seulement 43% des filles en âge de scolarisation vont à l'école, plus de la moitié d'entre elles sont mariées avant l'âge de 18 ans).

Par ailleurs, un rapport de l'UNESCO publié en octobre 2020, illustre les progrès de l'éducation des filles lors de ces 25 dernières années. Il est donc essentiel que les gouvernements s'attaquent à une discrimination persistante pour parvenir à l'égalité pour la prochaine génération, affirme le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) intitulé « Une nouvelle génération, il faut 25 ans d'efforts pour atteindre l'égalité des genres dans l'éducation ».

En termes de perspectives pour l'égalité de sexe au Bac, il faut promouvoir l'élaboration d'une politique éducative intégrant le genre à toutes les échelles ; la promulgation des lois luttant contre les violences basées sur le genre, la déscolarisation et l'exploitation à des buts personnels des enfants en âge de scolarisation ; la promotion des filières scientifiques telles que les Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (STIM) chez tous les enfants en particulier les filles.

Bibliographie

1. Abdoulaye Mamane, (2024), « *Scolarisation de la jeune fille : un défi majeur pour le Niger* », ONEP
2. Agnès Adjmagbo, Bénédicte Gastineau et Norbert Kpadonou, (2016), « *Travail-famille : un défi pour*

- les femmes à Cotonou* », Négocier et habiter les normes sociales en Afrique au sud du Sahara Volume 29, numéro 2
3. Albertine Tshibilondi Ngoyi, (2014), « *Les défis numériques de la femme africaine* », Revue des Deux Mondes, pp. 116-123
 4. Idrissa Kaboré et Marc Pilon, (2001), « *La mesure des inégalités d'accès à l'éducation au Burkina-Faso : l'apport des données non scolaires* », INS/IRD-UERD
 5. Institut National de la Statistique et de l'analyse Économique (INSAE), (2015), « *que retenir des effectifs de population en 2013. Cotonou, Institut national de la statistique et de l'analyse économique/Direction des études démographiques* », RGPH4, Bénin
 6. Isabelle Collet, (2011), *Comprendre l'éducation au prisme du genre*
 7. Madeleine Wayack-Pambè, Marc Pilon, (2017), *Sexe du chef de ménage et inégalités scolaires à Ouagadougou* (Burkina-Faso) 2017/2 n° 38 | pages 187-192, ISSN 1294-6303
 8. N'dri Thérèse Assié-Lumumba (2004), *Education des filles et des femmes en Afrique : analyse conceptuelle et historique de l'inégalité entre les sexes*
 9. N'dri T. Assie-Lumumba, (2004), *Femmes et enseignement supérieur en Afrique*
 10. Participation des pères et des mères aux soins et à l'éducation des enfants : l'influence des rapports sociaux de sexe entre les parents et entre les générations Publié par : Paris : Association internationale des démographes de langue française (AIDLF). Édition électronique accessible sur : <http://www.aidelf.org/quebec-2008/actesquebec.html>